



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES HABITATS AQUATIQUES

SUIVI ET ÉVALUATION DES AMÉNAGEMENTS : DORÉ JAUNE

Le suivi est une étape essentielle à respecter après la réalisation d'un aménagement. Il permet d'assurer le bon fonctionnement et l'entretien des installations. Quoique cette étape soit aux frais du promoteur, elle lui rapportera des bénéfices pour de nombreuses années, grâce à une saine gestion de la pêche et une amélioration du recrutement naturel.

La Fondation de la faune du Québec a publié un document *Habitat du poisson – guide de planification, de réalisation et d'évaluation d'aménagements* qui présente les techniques de suivi pour l'omble de fontaine. Toutefois, la démarche de suivi reste la même pour toutes les espèces.

VÉRIFICATION PHYSIQUE DE L'AMÉNAGEMENT.

Cette partie du suivi consiste à vérifier régulièrement l'état et le fonctionnement de l'aménagement. La vérification physique permet de déterminer si la réalisation de l'aménagement a entraîné des conséquences imprévues ou négatives (érosion, accumulation de débris, développement de végétaux, sédimentation, modification de l'aménagement, etc.).

Pour examiner, entretenir et même apporter des correctifs à l'aménagement, il faut prévoir des visites sur le terrain. On recommande d'effectuer une première visite au printemps qui suit la réalisation d'un aménagement et une autre l'année d'après. Ces visites devraient idéalement se faire à certaines périodes critiques comme avant la période de fraie et après de fortes crues.

QUOI VÉRIFIER ?

Les principaux problèmes que l'on rencontre après la réalisation des aménagements touchent l'ensablement des frayères ou le recouvrement du substrat rocheux par des sédiments. Il importe d'en trouver la raison et la source, car ils vont certainement limiter l'utilisation du milieu par les géniteurs et le succès de la reproduction.

ÉVALUATION DU SUCCÈS DE L'AMÉNAGEMENT D'UNE FRAYÈRE.

L'évaluation sert à déterminer les répercussions de l'aménagement pour le doré jaune. Il faut vérifier si, grâce aux travaux effectués, on a atteint l'objectif fixé, par exemple, en nombre de poissons et en biomasse récoltée.

Cette vérification se fait en comparant les résultats obtenus avant et après la réalisation de l'aménagement. Bien qu'il existe plusieurs méthodes d'évaluation, celles qui sont

présentées dans ce guide peuvent être réalisées, du moins en partie, par le promoteur ou par une autre personne expérimentée dans le domaine.

ÉVALUATION À COURT TERME.

La méthode proposée, l'observation des géniteurs sur les frayères, doit être appliquée la première année après la réalisation de l'aménagement ainsi qu'à deux autres reprises, à des intervalles de deux ans.

OBSERVATION DES GÉNITEURS SUR LES FRAYÈRES EN RIVIÈRE.

L'observation des géniteurs sur les frayères permet de déterminer si le doré jaune a utilisé une frayère aménagée. L'observation doit s'effectuer au printemps lors de la fraie et plus précisément lorsque la température de l'eau se situe entre 6 et 11°C. En prenant la température de l'eau à différents moments près de la frayère, on peut déceler la période de fraie qui se produit, selon les régions, entre le début d'avril et la fin de mai. Le bureau régional du ministère des Ressources naturelles et de la Faune peut déterminer les périodes de fraie dans la région qu'il dessert.

Au moins trois visites doivent avoir lieu lorsque la température de l'eau oscille entre 6 et 11°C pour avoir de bonnes chances d'observer des géniteurs. Les visites seront réparties de façon à bien couvrir cet intervalle de température. Bien sûr, comme cette méthode d'évaluation vise à déterminer si le doré jaune utilise l'aménagement, une seule visite peut suffire pourvu qu'à cette occasion on y ait observé au moins un géniteur.

Comme les dorés fraient la nuit, c'est à ce moment qu'il faut tenter de les observer. Il faut s'approcher lentement de la frayère, à pied ou en embarcation, de manière à ne pas trop déranger les poissons qui pourraient s'y trouver. Une lampe de poche ou, mieux, un projecteur plus puissant permettra de voir le fond. La lumière étant fortement réfléchiée par les yeux d'un doré, il est relativement facile de savoir s'ils sont présents sur la frayère.

On recommande de noter la date, l'heure, la durée de l'observation, la température de l'eau, la profondeur, la vitesse du courant, le nombre et les espèces de poissons aperçus et toute autre information pertinente. Il importe d'avertir l'agent de conservation de ces visites.

GARE AU BRACONNAGE !

Si des géniteurs sont aperçus sur les frayères, il faut assurer une certaine surveillance des lieux afin d'y limiter le braconnage.

ÉVALUATION À LONG TERME.

Trois autres méthodes visent plus particulièrement à évaluer les effets de l'aménagement plus de cinq ans après sa réalisation. Il s'agit de l'enregistrement volontaire des captures par les pêcheurs, de l'enquête auprès des pêcheurs sportifs et de l'enregistrement systématique des captures par le promoteur. Ces trois méthodes sont bien décrites dans le document *Habitat du poisson – Guide de planification, de réalisation et d'évaluation d'aménagement*. L'analyse des données qu'a compilées le promoteur devra être effectuée par un spécialiste dans le domaine.

SYNTHÈSE.

La réussite d'un aménagement repose souvent sur le soin apporté à sa planification et à sa réalisation mais aussi au suivi qui permettra, par la suite, d'évaluer le succès de celui-ci et d'apporter, le cas échéant, les modifications qui s'imposent. Ces différentes étapes doivent se réaliser en plusieurs années.